

## SUJET : UN BAR, DEBIT, ET... PRESSION !...

### Quelle joie !...

**D**e vous retrouver une 3<sup>ème</sup> fois pour ce bulletin qui, je le souhaite, paraîtra environ tous les 2 mois. Je dois dire, sans aucune retenue, que celui ci est un plébiscite de votre part, et j'en suis le premier ravi. Je ne vais pas m'étaler très longuement sur tous vos petits mots amicaux disant votre satisfaction de lire ces quelques lignes, mais sans doute avez vous trouvé plaisir à me lire? Et puis, il y a quand même quelques informations intéressantes, non? Comment n'ai-je pas pensé plus tôt à vous faire passer ces messages! Je vais donc continuer à vous « tuyauter »...une fois de plus.

*Guy Berrand*

### **UN BAR, DEBIT ET, PRESSION !..**

Je vais vous décevoir de suite! Non ce n'est pas une histoire de bistrot que je vais vous narrer, (vous savez bien que ce n'est pas dans ces lieux ou l'on peut me trouver le plus souvent), mais bien une histoire de plombier, et une vraie celle ci, n'est ce pas, Mme M. ...? (Elle se reconnaîtra).



Par un très beau jour de Juillet, vous savez un de ces jour ou l'on a pas trop envie de travailler, parce que la chaleur écrasante vous fait plus penser au farniente qu'au travail, ce sacré téléphone se mit à carillonner, au moment ou le soleil était au zénith, et moi en nage.

- *Allô, Monsieur Berrand, je ne sais pas se qui se passe, mais je n'ai plus d'eau du tout. Je suis bien ennuyée, me dit cette aimable cliente, pourriez vous passer voir ce qui se passe?* Et me voilà parti sur les routes au goudron fondant. Après constat rapide du manque d'eau, je découvris la source du mal : **le réducteur de pression.**

Vous savez, c'est cet appareil, tout près de votre compteur d'eau qui permet d'abaisser la pression d'eau du réseau public, afin que vous utilisiez sans problèmes votre installation sanitaire.

- *S'il faut le remplacer, faites le nécessaire pour que je sois tranquille, me dit elle.*

Et je me mis à l'ouvrage. Mais ce maudit réducteur faisait acte de résistance. Tout s'était grippé avec le temps! Il allait falloir employer les grands moyens. Dans un ultime effort, je m'arqueboutais sur ma clef et cela céda !... Mais pas ou je l'imaginai! Le robinet situé avant le compteur d'eau venait de casser, libérant du même coup, **LE DEBIT** et **LA PRESSION !** Et quelle pression ! 8 Kg par Cm<sup>2</sup>, soit 8 BARS, et le débit ... je ne vous en parle pas!

Vous n' imaginez la quantité d'eau que peut fournir un tuyau de 2 centimètres de diamètre! Et le **débit**, (qui s'exprime en **mètres cube**, dans ce cas là !) est en **fonction de la pression!** (Qui, elle, s'exprime en **Bars** ou **Kilogramme par centimètre carré**). Mon premier réflexe fut de mettre ma main devant l'orifice béant du tuyau. Erreur!... Oh! La douche Mesdames, Messieurs! De haut en bas qu'il fut trempé, votre plombier, bien penaud!. (Enfin, un peu de fraîcheur dans cette chaude journée...) Madame M., attirée par le bruit insolite de l'eau qui coule à flot, descendit les escaliers de la cave et, surprise devant le tableau que je lui offrais, s'assit sur la

première marche et... partit dans un immense fou rire, et plus j'essayais de stopper l'eau plus ma spectatrice riait. (Et de bon coeur!) sans pouvoir prononcer une seule parole!

Alors, je me mis à rire aussi, comprenant que je n'arriverais pas à tamponner le tube, pour que cesse la cataracte. (Que n'ai-je pensé à orienter le tube vers vous, Chère Madame, cela vous aurait rafraîchie aussi...mais cela ne m'a traversé l'esprit, à ce moment là...) Le fou rire passa quand même, après quelques instants. Mais il fallu se rendre à l'évidence, l'eau coulait toujours à grand débit dans la cave, et moi je dégoulinais de la tête aux pieds, un peu désarmé par cette situation inhabituelle. Heureusement, le puits en contrebas, absorbait la majorité de l'eau déversée, évitant l'inondation de la cave. Dans la demi heure qui suivit, le Service des Eaux vint à mon secours, en coupant l'eau dans la rue et faisant la réparation qui s'imposait. (La réparation **avant compteur** est à la charge de ce service là). Et je pus enfin faire ma réparation, dans une certaine humidité, pour la satisfaction de ma cliente.

Vous qui fermez plus ou moins votre robinet d'arrêt, « pour avoir moins de pression », en réalité vous ne faites que **limiter le débit d'eau**. La pression restera toujours identique, elle est donnée par la hauteur d'eau dans le château d'eau... Le seul moyen de **limiter la pression de l'eau** est tout simplement : **le réducteur de pression !..**, en bon état de marche, et à proximité de votre compteur d'eau...

J'espère que ma mésaventure vous aura fait comprendre la différence fondamentale qu'il peut y avoir entre ces deux termes techniques.

*Guy Berrand*

## PARLONS GAZ

**C**à y est cette fois, la guerre est déclarée... au tuyau de gaz souple en caoutchouc !... (Celui qui se trouve derrière votre gazinière depuis...?). Pensez vous qu'un tel tuyau, datant de 1973, (la date de remplacement étant gravée dessus) soit en bon état, sachant que la durée de vie d'un tel matériau est limitée à 5 ans ? Et pourtant je viens de trouver cet objet de collection récemment, sur une installation que l'on vient de nous confier ...

## **ATTENTION!**

De quoi vous faire froid dans le dos, non ? Et après on viendra dire que le gaz est dangereux et qu'il créait des accidents! Le risque est grand pour tout le monde dans ce cas là. Aussi les Pouvoirs Publics, conscients de cette situation ont pris les choses en mains: **L'arrêté du 18 Septembre 1995**, modifiant l'arrêté du 2 Août 1977, rend obligatoire et stipule que,

### depuis le 1er Juillet 1996 :

*« Les appareils de cuissons non incorporés alimentés en gaz, doivent être raccordés soit par un tuyau rigide, soit par un tuyau flexible à embouts mécaniques vissés pour les installations neuves, modifiées ou complétées avec remplacement du robinet de commande d'appareil. »*

Ce qui veut dire, en clair, que tout tuyau gaz souple existant, ayant sa date de validité dépassée, devra être remplacé, par un flexible d'un type nouveau, qui aura une durée de vie soit **limitée à 10 ans** (Norme NF D 36 103) à base de caoutchouc avec armature, soit une **durée de vie illimitée** ( Norme NF D 36 121) en métal inoxydable onduleux. Et que si le robinet de gaz existant n'est pas adapté pour recevoir les embouts mécaniques du dit flexible, il faudra aussi remplacer ce robinet de commande d'appareil par un robinet normalisé... Tout ceci va dans le sens de la fiabilité et de la sécurité pour tous. Alors vérifiez bien la date de

validité de votre tuyau existant et n'hésitez pas à nous consulter pour le remplacement de ce flexible. Dernier détail, compte tenu du prix d'achat du flexible à embouts mécaniques et des frais d'installation qui en découlent, ces travaux sont déductibles partiellement (25%), des impôts.

## NOUS FAISONS LA FOIRE...

**E**t vous ne le savez peut être pas encore ! Mais la Foire Expo de Limoges, bien entendu ...! Pour l'autre, on aime bien aussi, mais cela reste plus discret, bien entendu...

Nous participons à cette foire, dans le cadre de notre groupement, avec lequel nous avons engagé un partenariat depuis plus de 10 ans. C'est l'occasion de pouvoir vous montrer et faire découvrir, sur l'espace du stand:

### **P.G.N. CONFORT/G.D.F.**

les divers matériels de chauffage au gaz naturel, que nous sommes en mesure de mettre en oeuvre pour vous, ainsi que les nouvelles innovations dans ce domaine. C'est aussi l'occasion de vous faire faire une bonne affaire, car les prix pratiqués pendant cette foire sont des

**\$** prix sur lesquels nous consentons des remises intéressantes. Certains d'entre vous en ont déjà profités, (Et ils ont eu bien raison) et pourquoi ne viendriez vous pas, vous aussi, « faire un petit tour à la foire » cette année?. Elle aura lieu cette année du:

### 1er au 11 Mai 1997

dans le Parc des Expositions de la Bastide, à Limoges. Je serais ravi de vous accueillir personnellement sur les stands **chaudières Frisquet**, le **7 et 10 Mai**, et **PGN Confort**, le **11 Mai**. Toutes vos questions seront les bienvenues et je m'efforcerais d'y répondre. Et pourquoi pas aussi, vous faire réaliser vous aussi, une très bonne affaire. Cela existe encore de nos jours, il suffit d'être là au bon moment pour pouvoir en bénéficier. La foire exposition est un moment fort pour cela. A vous de jouer !

## **CHAUDIONS NOUS**

### ET LE FIOUL ?

**A**h! le fioul... Energie bien connue pour nos systèmes de chauffage central.

Si nous vous avons posé, voilà plus de 20 ans, un bon vieux brûleur de l'époque avec une chaudière aux performances discutables, aujourd'hui, sachez que les nouveaux matériels ont beaucoup évolués depuis.

Les chaudières ont été reconçues de fond en comble. Elles offrent maintenant des rendements importants, permettant de concentrer la chaleur fournie par le brûleur, directement sur les radiateurs. Elles contiennent moins d'eau dans le circuit chauffage, (A quoi bon chauffer beaucoup d'eau pour lui laisser perdre sa chaleur dans cette même chaudière, car ce sont les radiateurs qui chauffent votre logement) ce qui permet une économie d'énergie appréciable. Le fioul a subi aussi des transformations qui le rende moins odorant et plus performant. Les chaudières qui fonctionnent avec le fioul de 1er choix, s'encrassent moins, la combustion est meilleure et le foyer se salit moins. La couche de suie, formée à l'intérieur d'une chaudière, fait office d'isolant et diminue la transmission de la chaleur fournie, vers l'eau des radiateurs, d'où la nécessité du ramonage annuel. La régulation fait partie intégrante des nouvelles chaudières et apporte elle aussi, des économies importantes de fioul, ajoutées à un confort exceptionnel, lorsque l'on y ajoute une programmation et une sonde extérieure. Oui, le chauffage au fioul consomme moins qu'il y a 20 ans, comme le dit la publicité à la télévision. C'est un chauffage moderne et performant.

*A BIENTOT, POUR LE N° 4.*

**ENT. BERRAND Guy**  
**6 RUE DE PRASMOUNIER**  
**87430 VERNEUIL sur VIENNE**

 **05 55 00 14 99**